

EDUCATION, PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT RURAL AU MAROC

« Une partie des retards accumulés par le Maroc en matière de développement humain remonte aux années 60, alors que se confirmait une croissance démographique très forte dont les conséquences sociales, négligées à l'époque, font encore pleinement ressentir leurs effets»¹. C'est dans ces termes que le rapport de l'UNDAF juge la situation actuelle du développement humain au Maroc. Il ajoute que « ...le retard dans la prise en compte de la donne démographique a neutralisé l'impact des efforts en matière de développement de services sociaux de base et d'équipement en milieu rural. Ce retard a ainsi conduit à l'élargissement des disparités sociales entre les milieux rural et urbain, principale contrainte au développement actuel du Maroc».

En effet, ce n'est que depuis une dizaine d'années que la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités de développement entre les milieux urbain et rural ont été placés au centre des préoccupations des pouvoirs publics au Maroc.

Une enquête menée en 1996 dans le cadre du «Programme de Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté »², a permis l'identification de cinq domaines prioritaires qui nécessitent des actions urgentes : l'alphabétisation, la scolarisation, la construction de routes, l'alimentation en eau potable, l'électrification et l'accès aux soins de base.

Le développement du monde rural est, en effet, conditionné aussi bien par l'existence des équipements sociaux, que des infrastructures nécessaires à la création de conditions de vie minimales et d'un environnement propice à l'émergence d'activités productives.

Les familles rurales pauvres, et sans instruction, sont doublement handicapées, parce qu'elles sont les plus touchées par le chômage et le sous-emploi, et leur accès au savoir et aux services de base (électricité, eau, soins de santé et transports) conditionne toute amélioration de leur situation.

En effet, la pauvreté prive les enfants de l'école, ou les oblige à la quitter avant terme pour aller travailler comme aide familial, ou en contre partie d'une faible rémunération. Quant aux adultes sans instruction, il leur est plus difficile de trouver une activité rémunérée ou d'améliorer leur savoir-faire. Ils sont donc condamnés à une vie misérable. C'est ainsi que naît un cercle vicieux de pauvreté qu'il est difficile de briser.

1 Plan-cadre des nations unies pour l'aide au développement. 1998-2001 Maroc – UNDAF - Mai 1998. P9

2 Ce programme, initié par le ministère chargé de la population en 1996 (actuel ministère du plan) en collaboration avec le PNUD, a concerné 4 provinces : Al Haouz, Essaouira, Chefchaouen et Chichaoua. Il a donné lieu à la production de 4 rapports en octobre 1997. Parmi les objectifs de ce programme on peut citer :

- L'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action de lutte contre la pauvreté ;
- L'identification des causes, de la typologie de la pauvreté et des besoins prioritaires en milieu rural, ainsi que la mise en œuvre de programmes d'actions intégrés.

Dans les zones rurales, la difficulté d'accès au savoir fait que les familles ne gèrent pas convenablement leurs activités, ce qui entraîne des répercussions négatives sur les niveaux de productivité et de revenu. Sans éducation et sans information, les pauvres ignorent tout de la prévention sanitaire, ce qui se répercute sur la santé des enfants et des mères notamment, et par conséquent, sur leurs capacités intellectuelles et physiques.

La lutte contre la pauvreté rurale devrait donc constituer une priorité absolue pour le Maroc. Elle commence par une diffusion aussi large que possible des connaissances (information, alphabétisation, éducation, diffusion et application des recherches scientifiques...) et la mise en œuvre d'une stratégie de développement rural intégrant la mise en place des infrastructures et des services de base, mais aussi et surtout, la promotion d'activités productives diversifiées qui sont à même de procurer des revenus suffisants aux familles.

Dans le domaine éducatif, les investissements importants consentis par le Maroc ont permis de réaliser des progrès notables en matière de formation. Mais il n'ont pas donné les résultats espérés en matière de généralisation de la scolarisation et d'alphabétisation, et n'ont pas permis de réduire d'une manière significative les inégalités entre les villes et les campagnes. La raison fondamentale de l'échec de la politique éducative dans le milieu rural réside en grande partie dans la non prise en considération, jusqu'à ces dernières années, de la situation de dénuement d'une grande partie de la population rurale, et de l'absence d'une vision globale de développement rural.

A cet égard, les résultats de l'Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages (ENNV³) menée en 1998/99 sont significatifs. Ils confirment en effet l'existence de déficiences graves dans le monde rural. Mais au delà de ce constat, l'enquête révèle surtout l'aggravation de la situation de la pauvreté au Maroc.

Paradoxalement, l'extension du phénomène est constatée aujourd'hui alors que, depuis la fin du Programme d'Ajustement Structurel en 1993, des efforts importants ont été déployés par l'Etat, par l'adoption d'un train de mesures sociales visant à réduire les inégalités entre le monde urbain et le monde rural .

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur les causes profondes de l'aggravation de la situation. Le ralentissement prononcé de la croissance économique durant les années 90, et plus particulièrement du niveau des activités dans le monde rural (essentiellement agricoles et dépendantes des aléas climatiques, faiblement diversifiées et peu créatrices d'emplois et donc de revenus), n'explique-t-il pas la dégradation des conditions de vie des populations rurales défavorisées ? L'investissement en capital humain et la disponibilité des équipements de bases constituent certainement de puissants catalyseurs, mais en période récession, leurs effets ne risquent-ils pas d'être complètement annihilés s'ils ne s'intègrent pas dans une politique globale de développement rural plus volontariste ?

1 SITUATION DE LA PAUVRETE

Au Maroc, durant les quarante dernières années, beaucoup d'indicateurs de développement humain se sont améliorés de manière significative. Les taux de mortalité infantile et de malnutrition, par exemple, ont diminué, alors que l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation ont augmenté. Mais les progrès restent inégaux et cachent des disparités importantes.

³ Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages 1998/99. Premiers résultats. Ministère de la prévision économique et du Plan. Direction de la Statistique. 2000

Les déficits sociaux accumulés depuis des décennies, surtout dans le milieu rural, sont devenus alarmants, et la pauvreté, en tant que phénomène global⁴, a pris de l'ampleur. Elle touche de plus en plus les populations rurales enclavées et sans instruction. Les raisons profondes de cette détérioration des conditions de vie des populations rurales s'expliquent par les difficultés structurelles de l'économie marocaine en général, et du monde rural plus particulièrement.

1-1- La pauvreté s'aggrave après avoir reculée

D'une manière générale, la situation du développement humain semble se dégrader. Ainsi, le Maroc qui était classé au 117^{ème} rang mondial selon l'indicateur de développement humain (IDH) en 1995, se retrouve au 126^{ème} rang mondial en 1999.

Ce recul est confirmé par les données récentes de l'ENNVM. On constate en effet, que la population pauvre, après avoir reculée de 4,6 millions de personnes en 1984/85, à 3,4 millions de personnes en 1990/91, a dépassée 5,3 millions de personnes en 1998/99 (sur une population d'environ 28 millions d'habitants). Le taux de pauvreté, qui avait baissé de 21,1% à 13,1% de la population, s'est donc aggravé pour atteindre 19% en fin de période.

Si on considère la pauvreté humaine, telle qu'elle est définie par le PNUD, on atteint une proportion plus inquiétante, de l'ordre de 40% de la population.

Par ailleurs, beaucoup d'indicateurs de développement témoignent de l'aggravation des écarts entre le milieu urbain et le milieu rural, la pauvreté devenant ainsi un phénomène qui concerne de plus en plus les campagnes.

⁴Pour définir le concept de pauvreté, le PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement) propose plusieurs définitions, :

- La pauvreté absolue est celle définie par une norme fixe. Le seuil international de pauvreté est fixé à un dollar par jour.
- La pauvreté monétaire est un manque de revenu adéquat le plus faible ou de la capacité d'engager les dépenses correspondantes.
- La pauvreté extrême est caractérisée par l'indigence ou la misère, ou l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires minimaux.
- La pauvreté générale est un niveau moins grave, défini comme l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires essentiels, ces derniers étant parfois définis différemment d'un pays à l'autre.
- La pauvreté relative définie selon des normes qui peuvent varier d'un pays à l'autre ou dans le temps et qui peut correspondre, par exemple, à un seuil de pauvreté fixé à la moitié du revenu moyen par habitant.
- La pauvreté humaine enfin considère le manque de capacités humaines essentielles, telles que savoir lire, écrire et être correctement nourri.

1-2- La pauvreté : un phénomène inégal

La population pauvre rurale compte actuellement 3,5 millions de personnes, soit près de 66% de la population pauvre totale⁵ du Maroc.

Le déséquilibre ville-campagne, en matière de pauvreté, a tendance à s'accroître. Le taux de pauvreté a progressé deux fois plus vite dans le monde rural comparativement au monde urbain (respectivement de 7,6% à 12% et de 18% à 27% entre 1990/91 et 1998/99).

EVOLUTION DE LA POPULATION PAUVRE ET DU TAUX DE PAUVRETE

Milieu de résidence	Seuil de pauvreté en DH	Volume de la population pauvre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
1984/85			
Urbain	1 966	1 300	13,8
Rural	1 760	3 300	26,7
Ensemble	-	4 600	21,1
1990/91			
Urbain	2 725	912	7,6
Rural	2 439	2 448	18,0
Ensemble	-	3 360	13,1
1998/99			
Urbain	3 922	1 814	12,0
Rural	3 037	3 496	27,2
Ensemble	-	5 310	19,0

Source : Direction de la Statistique

L'indice de développement humain (IDH) dans les zones urbaines au Maroc « tendrait à dépasser la moyenne observée dans le groupe "Pays en développement " à un moment où l'espace rural n'atteint pas le niveau réalisé par les "Pays les moins avancés" en la matière. Plus précisément, dans des domaines tels que l'éducation, l'alphabétisation, l'eau et l'électricité, la zone rurale la plus avantagée n'atteint pas le degré d'accessibilité relevé dans la zone urbaine la plus défavorisée »⁶.

L'ENNVM montre que des écarts très importants subsistent entre les villes et les campagnes.

⁵ Le seuil de pauvreté alimentaire est mesuré par la dépense minimale nécessaire à la satisfaction des besoins alimentaires de base. Il a été estimé à 1962 DH par personne et par an dans les villes et à 1878 Dh dans les campagnes. En le majorant des dépenses non alimentaires, on obtient le seuil de pauvreté soit 3922 DH en milieu urbain et 3037 DH en milieu rural. Source : Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages réalisée en 1998/1999. Premiers résultats. Direction de la statistique. Ministère de la prévision économique et du plan. Maroc.1999

⁶ Maroc : Rapport sur le développement humain 1997 – Février 1998

INDICATEURS SOCIAUX SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DES MENAGES

	Rural	urbain
Population active occupée alphabétisée	27,5%	62,7%
Taux net de scolarisation	48%	83,7%
Accès à l'eau potable (% des ménages)	11,9%	80,9%
Accès à l'électricité (% des ménages)	15,6%	86,1%
Accès au réseau d'assainissement	29,4%	88,7%
Recours aux soins de santé	56,5%	70,8%

Source :ENNVM1998/99

On constate par ailleurs que les jeunes sont les plus touchés par le phénomène de la pauvreté. En effet, selon le rapport du PNUD, 44% des pauvres sont des enfants de moins de 15 ans. De plus la proportion de jeunes ruraux souffrant de la pauvreté est plus importante (47,7%) que celle des jeunes citadins (37,5%).

Il faut ajouter également que la pauvreté touche beaucoup plus les ménages dont le chef est sans instruction, avec un contraste très fort entre le milieu de résidence. De 16,4 % dans le milieu urbain, la proportion des ménages, dont le chef est sans instruction et qui sont pauvres, passe à 28,9% dans le milieu rural. La relation est donc clairement établie entre l'accès au savoir et la situation matérielle des familles.

1-3- Les causes de la pauvreté

On sait qu'une croissance forte et durable, créatrice d'emplois productifs, et conjuguée à une politique de répartition équitable, constitue la meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté⁷. Or, la croissance de l'économie marocaine est caractérisée:

7 " Plus la croissance est équitablement répartie, plus elle a un effet direct sur la réduction de la pauvreté ". in : Lutter contre la pauvreté - Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001. Premier jet (1er janvier 1999). L'exemple chilien est révélateur des progrès qui peuvent être accomplis dans ce cadre. Depuis 1994, le Chili a mené une politique volontariste de lutte contre la pauvreté. Cette politique, qualifiée de modèle de "développement dans l'équité", a permis la mise sur pied de programmes d'encouragement à la création d'entreprises, ainsi que l'amélioration de l'accès à des services tels que l'électricité, le téléphone, l'eau potable et l'enseignement pour adultes. D'autres programmes ont permis l'envoi de jeunes professionnels dans les régions les plus pauvres du pays, afin qu'ils y lancent des projets de développement, en associant la main d'œuvre disponible localement. Un "Fonds de solidarité et investissement social" (FOSIS) a permis de financer plus de 18 000 projets élaborés par des familles rurales, des pêcheurs, ou des micro-entreprises.

1. d'une part par une très grande irrégularité du rythme de croissance. On peut ainsi passer d'une année sur l'autre en termes réels, d'un creux de - 7% à un pic de +12 %, comme entre 1995 et 1996. Ces variations très fortes s'expliquent par la persistance d'une dépendance structurelle de l'économie vis à vis du secteur agricole, bien qu'il ne représente, en moyenne, que 17% du PIB ;
2. et d'autre part par un ralentissement notable de la croissance durant la décennie 90 (environ 2% par an en moyenne) par rapport à la décennie 80 (3,9%) et à la décennie 70 (plus de 5%). Cette baisse, qui correspond à une quasi stagnation sinon à une baisse du revenu par tête, ne s'explique pas seulement par l'impact des sécheresses répétitives, mais également par les faibles performances des autres secteurs et le ralentissement de l'activité économique générale. En effet, la croissance du PIB non agricole a chuté, de 4,3% en moyenne dans la décennie 80, à moins de 3% dans les années 90.

Conjuguée à une augmentation soutenue de la population active, les contre performances de cette dernière décennie ont provoqué une aggravation du taux de chômage (15,1 % de la population active à fin 1999) et du sous emploi, ainsi qu'une érosion du pouvoir d'achat (malgré la stabilité des prix⁸). Elles ont conduit également au creusement des écarts entre les différentes couches de la population. Le résultat en a été une forte aggravation de la situation de pauvreté, surtout dans les campagnes.

Or, la baisse du niveau de vie des familles, notamment dans le monde rural, se répercute automatiquement sur la scolarisation des enfants. La dernière enquête (ENNVM 1998/99) a confirmé que la probabilité pour un enfant âgé de 7 à 12 ans d'aller à l'école augmente avec l'élévation du niveau de vie de ses parents. Le taux net de scolarisation passe, en effet, de 48,6% pour les enfants des 20% des ménages les plus pauvres, à 75,7% des enfants des 20% des ménages les plus riches.

En conséquence, la relation clairement établie entre pauvreté et accès aux connaissances appelle une réflexion sur les voies et moyens à mettre en oeuvre pour impulser un développement en profondeur du monde rural.

Ce développement passe avant tout :

1. par l'accélération de la mise en place des infrastructures de base ;
2. l'accès au savoir, dans toutes ses formes, de toute la population ;
3. une politique volontariste de promotion d'activités productives, et créatrice d'emplois dans le milieu rural.

2- DES RETARD DANS LES EQUIPEMENTS DE BASE

Le Maroc a entrepris depuis le début des années 90 un ensemble de programmes sociaux visant la lutte contre la pauvreté et la mise à niveau des régions défavorisées. Ces programmes ont concerné essentiellement les domaines de l'infrastructure économique et sociale, l'éducation, la santé et l'emploi. Parmi eux, on peut citer :

- Le Programme de Priorités Sociales (BAJ1) qui s'est intéressé à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base (surtout des filles), aux soins de santé, et à la promotion de l'emploi ;
- Le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable du monde Rural (PAGER) ;
- Le Programme National de Construction de Routes Rurales ;
- Le Programme National d'Electrification Rurale.

⁸ L'inflation est autour de 1% par an. Certains parlent même d'un risque de déflation

En outre, un vaste programme d'équipement de la zone nord du Maroc, l'une des plus déshéritée, a été entrepris sous l'égide de l'Agence de développement des Provinces du Nord, avec l'appui de l'Union Européenne. Et plus récemment, la création d'un Fonds de Développement Social, comme instrument de lutte contre la pauvreté, a été approuvée par le parlement en juin 1999.

Le lancement de ces programmes a permis de réaliser certains progrès. Une volonté d'accélération du rythme de réalisation est même perceptible depuis deux ans. Mais la mise en oeuvre des projets rencontrent beaucoup de problèmes et les retards accumulés demeurent encore très importants.

A cet égard, l'ENNVM 1998/99 a montré que 84% des ménages ruraux ne disposent pas encore d'électricité, et que plus de 80% utilisent des sources naturelles d'approvisionnement en eau. Par ailleurs près de 60% des douars⁹ sont toujours enclavés. La moitié des enfants ruraux âgés de 7 à 12 ans parcourent entre 1 et 5 km pour se rendre à l'école, la plupart (98,7%) à pied. Dans 8% des cas c'est une cause de déscolarisation, et dans 15,2% des cas, de la non scolarisation. La dispersion des populations et la mobilisation des moyens financiers sont les principaux problèmes rencontrés par les pouvoirs publics à ce niveau.

Or, l'offre de conditions de vie acceptables est un préalable à toute action de lutte contre la pauvreté. Des études ont montré qu'un accès facile à l'eau potable et l'électrification libère les jeunes filles des corvées d'eau et de ramassage du bois. De même que la construction d'une route ou d'une piste et l'existence d'un moyen de transport rapprochent les jeunes de l'école.

On constate aussi que, paradoxalement, malgré les efforts des pouvoirs publics et le manque d'établissement scolaires dans le milieu rural, les équipements scolaires disponibles sont sous-utilisés (plus de 2400 classes en 1997). Ceci résulte de leur mauvais état général, du manque des équipements de base, de l'éloignement etc, et souvent de la non implication des populations dans les projets éducatifs.

Dans le même sens, la pauvreté rurale est intimement liée au taux d'équipement des localités. Ainsi, les 10% des ruraux les plus riches vivent dans les douars où le taux d'équipement en routes goudronnées et en transport en commun est deux fois plus élevé que le taux relevé pour les douars où vivent les 10% les plus pauvres. Ce rapport s'élève à cinq fois pour l'électricité et à sept fois pour l'eau courante. sans équipements.

3- DIFFUSER LE SAVOIR

La lutte contre l'analphabétisme, l'éducation de base, l'apprentissage et la promotion des savoir faire, la formation professionnelle et la mise en oeuvre d'une politique de recherche-développement au service du monde rural, constituent des objectifs stratégiques à mettre en oeuvre rapidement pour éradiquer la pauvreté. C'est le meilleur moyen de permettre aux populations pauvres d'acquérir de nouvelles aptitudes, d'améliorer la productivité, de gérer leurs finances, et de mieux comprendre les processus sociaux et économiques dans lesquels ils sont engagés.

⁹ Il s'agit de petits villages où se regroupent des familles de paysans.

En ce début de siècle où les progrès scientifiques et techniques ont atteint des niveaux jamais égalés, la transmission du savoir à tous devient une exigence et un devoir. Car nous assistons à une véritable mutation, d'un système économique où le succès reposait sur le capital, la main-d'œuvre bon marché ou l'abondance des ressources, vers une économie du savoir, une économie de l'information, de laquelle les populations pauvres rurales sont exclues dans leur majorité.

3-1 Une priorité : l'alphabétisation

Selon la dernière enquête sur les niveaux de vie (ENNVM 1998/99), la part de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus s'est accrue de 6,4 points entre 1994 et 1998, passant de 45,3% à 51,7% au niveau national.

L'écart ville-campagne, après s'être détérioré entre les années 60 et 80, s'est réduit durant les années 90 du fait d'une certaine accélération du rythme d'alphabétisation dans les campagnes. En effet, il a connu une amélioration significative (+32,9% de progression) comparativement au monde urbain (+5,1% seulement).

Cependant, l'analphabétisme demeure préoccupant, puisqu'un marocain sur deux est analphabète. Mais il touche principalement la population rurale (67% contre 33,7% de la population urbaine) et les femmes rurales (83%) qu'urbaines (45,5%). De plus, 72,5 % de la population rurale active occupée âgée de 15 ans et plus est analphabète.

Or, l'impact de l'alphabétisation des femmes sur la santé et la scolarisation des enfants, ainsi que sur leur participation aux activités économiques n'est plus à démontrer. De même qu'une meilleure instruction donne plus de chance aux paysans d'assimiler les progrès techniques et d'améliorer leurs performances.

De nouvelles mesures sont actuellement prises pour faire face à ce fléau. Notamment, vu que le système éducatif actuel ne répond pas aux besoins, le gouvernement a décidé la création d'une « Agence de lutte contre l'analphabétisme » et envisage de mener un programme d'éducation non formelle et de lutte contre la déscolarisation, en sollicitant la contribution de tous les partenaires potentiels (collectivités locales, entreprises, ONG, etc.).

3-2 les défis de la généralisation de l'enseignement:

Au Maroc, des progrès notables en terme d'accès à l'éducation ont été accompli depuis l'indépendance. Le taux moyen de scolarisation dans l'enseignement primaire a été multiplié par deux entre le début des années 60 et le milieu des années 90.

Cependant, malgré la priorité accordée à l'éducation et à la formation dans les plans de développement successifs, les résultats ont été en deçà de ceux obtenus par des pays qui étaient dans la même situation dans les années 60. Le système éducatif se distingue en effet par un dualisme accentué, le milieu urbain ayant été le grand bénéficiaire de l'action publique, alors que les populations rurales sont restées, jusqu'à récemment, à l'écart de ces évolutions.

En fait, l'affectation au secteur éducatif d'une part importante du budget durant les quatre décennies écoulées, a permis surtout de multiplier les salles de classes, les universités et les institutions de formation et de recherche, au détriment de la qualité de l'enseignement, et surtout d'un bon ciblage des besoins des populations les plus vulnérables, notamment rurales.

De plus, les efforts ont porté moins sur l'enseignement de base que sur l'enseignement secondaire et supérieur. De ce fait, l'éducation en milieu rural, laquelle concerne essentiellement le 1^{er} cycle de l'enseignement de base, n'a pas connu un rythme de développement comparable à celui du monde urbain.

Par ailleurs, les expériences précédentes dans le milieu rural n'ont pas toujours été concluantes (classes désertées, absentéisme des enseignants, déperditions scolaires importantes, etc ;) pour différentes raisons. L'ENNVN 1998/99 a révélé en effet, que 26,9% des enfants ruraux n'ont jamais été scolarisés (contre 3,3% dans l'urbain). Ce déficit concerne 50,2% des filles rurales. Les raisons de la non scolarisation sont principalement: le manque de ressources financières (34,4% des cas), l'éloignement et les difficultés d'accès à l'école (15,2%) et l'inexistence d'une école dans le douar (14,5%).

La même enquête révèle que les déperditions scolaires demeurent importantes, surtout au niveau de l'enseignement fondamental, ce qui fait peser un réel danger sur l'objectif d'alphabétisation. En effet 11,1% des enfants âgés de 7 à 15 ans ont abandonné l'école. Ce taux atteint 14,9% chez les jeunes ruraux du sexe masculin. Les raisons proviendraient du désintéressement des enfants envers l'école (41,2%), aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain, et du manque de moyens financiers (18,9%). De plus, le taux d'abandon devient plus important dans la tranche d'âge des 13-15 ans. En effet, le tiers des garçons de cette tranche d'âge vivants dans le rural, et 21,4 % des filles, quittent l'école avant terme.

Le plus étonnant, c'est que l'enquête a révélé que ces enfants ne quittent l'école pour chercher du travail, ou pour aider les parents¹⁰. Ce serait simplement par désintéret. En fait l'abandon de l'école résulte de l'inadaptation des structures et des programmes éducatifs, ainsi que d'autres raisons plus profondes liées à la situation de pauvreté de ces enfants.

Le déséquilibre ville-campagne, révélé par l'enquête, est encore plus criant au niveau de l'enseignement secondaire. Le taux de scolarisation des 16-18 ans n'est que de 4,2% dans le rural, contre 22,9% dans l'urbain. Ces résultats contrastés témoignent de l'échec d'une politique éducative non intégrée à une approche globale du développement.

La réforme entreprise depuis la rentrée 1998-99 a permis, selon les responsables¹¹, d'accélérer le rythme de « mise à niveau » du monde rural en matière d'éducation. En l'espace de deux ans, le taux de scolarisation des enfants de la tranche d'âge 6-11 ans a atteint 80% en 1999/2000. L'objectif de généralisation est prévu pour la rentrée scolaire 2002-2003. Une loi sur l'obligation de la scolarisation dès l'âge de 6 ans va d'ailleurs être promulguée prochainement.

10 Pourtant, le travail des enfants reste un phénomène assez courant dans les campagnes

11 Point de presse du ministre de l'éducation nationale. Février 2000

Dans le milieu rural, un « Programme de Soutien à la Scolarisation en Milieu rural » a été mis en place, qui a permis en trois ans un accroissement des effectifs du premier cycle de l'enseignement fondamental¹² de 20,6% (contre 13,5% au niveau national). Cette progression a surtout concerné les filles rurales, avec une progression de 34,8%. Ce programme doit se prolonger par la création d'une « Agence de Soutien à la Scolarisation ».

Pour mobiliser les moyens de financement nécessaires, l'Etat compte mettre en œuvre un « plan de mobilisation sociale autour de l'école » dans le cadre d'une approche participative impliquant tous les partenaires potentiels (collectivités locales, ONG, banques et institutions financières, entreprises publiques et privées)¹³.

3-3 Une expérience à élargir

La réforme globale de l'éducation dans le monde rural avait en fait démarré au début de la décennie 90, avec la mise en œuvre d'un « Programme d'appui au premier cycle de l'enseignement de base en milieu rural »¹⁴. La stratégie qui avait été adoptée est intéressante et semble avoir donné des résultats encourageants.

Le principe fondamental a été d'intégrer l'école dans son environnement et de procéder simultanément à des actions qui répondent aux besoins des populations. Une expérience pilote¹⁵ a été menée dans une province à dominante rurale. Elle a conduit à la proposition d'une stratégie axée sur :

- l'amélioration des infrastructures (accès à l'eau potable, électrification par le recours à l'énergie solaire, constructions de latrines et de clôtures...);
- l'adaptation au milieu rural des curricula de tous les niveaux et dans toutes les matières, surtout par l'introduction des activités pratiques ;
- l'adaptation du calendrier et des horaires scolaires selon les besoins de chaque école ;
- la dotation de l'école d'une charrette et d'un attelage pour le transport des enfants ;
- l'introduction de mesures incitatives pour favoriser la scolarisation des filles, etc...

Néanmoins, le rapport d'évaluation de cette expérience attire l'attention sur le fait que " la précarité économique des familles joue encore, dans certains cas, contre la scolarisation et le maintien à l'école des filles, et d'avantage que pour les garçons"¹⁶.

12 Le système éducatif de base est d'une durée de 9 ans et se compose de 2 cycles :

- Un premier cycle de six années pour les enfants âgés de 7 à 12 ans (et dès 2000/20001 de 6 à 12 ans)
- Un second cycle d'une durée de 3 ans

13 Il s'agit notamment de l'Office National de l'Eau Potable, de l'Office National de l'Electricité, de Maroc Télécom, de la CGEM, et de plusieurs fondations relevant des grandes Banques etc...La BMCE par exemple a démarré un programme d'implantation de 100 écoles communautaires en milieu rural par an sur un horizon de 10 ans.

14 La réflexion sur la réforme a démarré en 1989. Le programme a bénéficié de crédits de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, et de la collaboration du PNUD et de l'UNESCO. Mais il a rencontré plusieurs difficultés. Ce n'est qu'en 1993 que le projet a réellement démarré, par des journées d'études sur l'éducation en milieu rural. L'expérience pilote a débuté en Janvier 1996 dans la province d'El Kelaâ des Sraghna. Son évaluation a été achevée en mai 1999.

15 projet MOR/92/021. Projet pilote d'éducation en milieu rural dans la province d'El Kelaâ des Sraghna. Rapport de la mission d'évaluation. Mai 1999 PNUD

16 idem, p7 projet MOR/92/021

Il souligne également que l'une des conditions de la réussite des projets éducatifs, c'est l'implication tous les acteurs (parents d'élèves, enseignants, communes rurales, services provinciaux des administrations concernées) et l'établissement d'un véritable partenariat autour de l'école.

Ce projet pilote a conduit le Ministère de l'Education Nationale à l'élaboration d'un " Programme national pour le développement de l'enseignement fondamental en milieu rural " en Janvier 1999. Il prévoit l'extension de cette expérience à l'ensemble des écoles rurales.

3-4 La formation professionnelle et l'apprentissage

Le développement des centres de formation professionnelle diplômante a été important depuis le milieu des années 80. Aujourd'hui, quelques 1700 établissements accueillent annuellement plus de 130 000 élèves au niveau national. Cependant, moins de 4% de ces effectifs concernent les jeunes ruraux¹⁷ et seulement 2% des effectifs sont formés aux métiers agricoles.

L'insuffisance des capacités d'accueil se double de l'inadaptation de ces formations aux besoins des activités exercées dans le monde rural, et les diplômés rencontrent des difficultés d'insertion importantes, y compris dans le secteur des pêches.

Les formations aux activités spécifiques au monde rural restent très insuffisantes :

Un programme de formation pratique non diplômante a été mis en place par quelques départements dont l'Agriculture, les pêches et l'Office de la Formation Professionnelle (OFPPT). Il a concerné en cinq ans, 1200 enfants d'agriculteurs en moyenne par an.

Il existe également un dispositif de « Formation Itinérante » mis en place par l'OFPPT. Cette formation vise à répondre aux besoins en formation des jeunes déscolarisés des zones rurales et des entreprises implantées en milieu rural.

Enfin, depuis peu, une expérience de formation par apprentissage a été lancée. Elle vise à réintégrer les jeunes exclus du système éducatif, en leur apprenant un métier au sein des petites et moyennes entreprises disposées à les accueillir.

La réussite du système actuel de formation professionnelle dépendra en fait de sa capacité de réponse et d'adaptation aux réalités et aux besoins locaux. Il suppose également la prise en compte du capital de connaissance des savoir faire locaux, et leur préservation, notamment par la revalorisation des « formations sur le tas ».

3-5 L'enseignement supérieur et la recherche scientifique au service du développement rural:

L'enseignement supérieur a connu un développement quantitatif important depuis deux décennies. Le nombre d'établissements universitaires est passé de 6 en 1960-61, à 68 en 1997-98. Le nombre de villes universitaires est passé de 2 à 17 et le nombre d'universités de 2 à 14 pendant la même période. Cependant, l'accès aux cycles supérieurs concerne seulement 1,4% des jeunes ruraux âgés de 19-22 ans scolarisables, contre 13,1% des jeunes citadins¹⁸.

17 huitième session du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir. Rabat, le 18/19 janvier 2000.

18 source ENNVN 1998/99

S'agissant des formations supérieures en rapport avec les activités du monde rural, l'effort a porté jusqu'ici sur la formation de cadres et de techniciens dans les domaines agricole, forestier, vétérinaire et halieutique. Il s'agit de l'Institut Agronomique et Vétérinaire HassanII, des Ecoles forestières et agricoles, des Instituts des pêches maritimes, etc. La recherche relève par ailleurs de l'IAV Hassan II, de l'Institut National pour la Recherche Agronomique, et de l'Institut National pour la Recherche Halieutique.

Le système actuel souffre d'une inadéquation, entre une formation dans des domaines de pointe et les besoins de développement exprimés par un monde rural où les paysans vivent d'une agriculture traditionnelle qui connaît par ailleurs des problèmes structurels importants (dépendance climatique, morcellement des exploitations, complexité des statuts juridiques, sous-équipement,...).

Les secteurs de l'élevage et de la pêche se caractérisent également par un dualisme assez marqué, entre des activités modernes, qui bénéficient des structures de formation et de recherche, et des métiers traditionnels qui survivent à la marge des progrès techniques. Les activités traditionnelles comme l'élevage extensif, qui permet aux paysans d'avoir une source de revenu complémentaire, ou la pratique de la pêche artisanale durant la bonne saison par certains agriculteurs des régions côtières, bénéficient très peu, ou pas du tout, du système de formation et de recherche.

En réalité, le potentiel scientifique national, déjà faiblement lié au système productif national, n'est pas suffisamment mobilisé pour répondre aux nécessités du développement rural. De plus, les progrès des connaissances scientifiques aggravent les inégalités entre le secteur traditionnel et le secteur moderne quand elles ne répondent pas aux besoins des paysans pauvres.

C'est pourquoi, un intérêt particulier devrait être accordé au développement de liens solides entre le monde universitaire et le monde rural, car une formation bien ciblée et une recherche scientifique appliquée aux problèmes du monde rural auront des retombées positives sur les performances de l'exploitation agricole familiale, par la modernisation des techniques de production et de l'encadrement, et par conséquent, sur la croissance et le développement.

Il faut ajouter également que la diffusion des connaissances scientifiques dans le monde rural - notamment par une politique de vulgarisation à grande échelle- doit constituer une priorité nationale qui implique aussi bien l'Etat que le secteur privé. Ensemble, ils doivent œuvrer au développement des capacités scientifiques et technologiques nationales, et les mettre au service du développement économique et social, en tenant compte des capacités et des besoins du pays, et en profitant des savoir faire locaux¹⁹..

4- POUR UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

Pendant longtemps, le développement rural était assimilé uniquement à la promotion d'activités productives agricoles, forestières et d'élevage dans les campagnes, et relevaient de ce fait uniquement de l'administration chargé de l'agriculture. Les expériences qui ont été menées concernaient principalement des zones relativement favorables en terme de climat et de qualité des sols. Par contre, les régions moins favorables ont été marginalisé par les planificateurs. Les opérations menées ont consisté essentiellement à l'incitation des agriculteurs à l'utilisation d'engins agricoles, de semences sélectionnés, d'engrais et de produits phytosanitaires. Ils n'ont cependant que très peu touché les petits paysans démunis.

¹⁹ L'exemple des méthodes d'irrigation dans le sud du Maroc (système des Khetaras) est révélateur du risque de disparition d'un héritage considérable.

Les premiers programmes dits de Développement Rural Intégré (DRI) ont été amorcés en 1974, avec l'appui de la Banque Mondiale²⁰, dans certaines zones rurales. Ils visaient la protection et la consolidation des revenus des agriculteurs par l'amélioration des infrastructures, la vulgarisation agricole, l'aide à la conservation des sols et la production des céréales et de l'élevage. Les résultats ont été très contrastés. La culture du blé tendre s'est développée et des routes ont été construites, mais le transfert des technologies notamment n'était pas adéquat, et le rendement économique assez faible. Les projets ont notamment échoué à transformer les revenus durablement et à créer de nouvelles possibilités d'emploi.

Selon la Banque Mondiale, les principales causes de l'échec ont été principalement: les modes de financement inadéquats, la complexité des interventions, et la gestion trop centralisée de ces projets.

Durant la décennie 90, d'autres programmes visant la réduction des inégalités sociales ont été lancés. Mais ils ont été plutôt axés sur des projets d'équipement en infrastructure (voir supra, paragraphe 2). Leur impact est donc limité par manque

Une nouvelle stratégie de développement rural intégré²¹ apparaît aujourd'hui comme une exigence majeure pour lutter contre la pauvreté au Maroc. Cette stratégie doit englober tous les aspects de l'économie rurale, avec comme objectifs principaux :

1. de satisfaire les besoins essentiels des populations en terme d'équipement (eau, assainissement, routes, électricité, logement etc .) et de services de base (scolarisation, alphabétisation, soins de santé etc.) ;
2. de leur procurer des emplois stables susceptibles de leur fournir des revenus suffisants pour les mettre à l'abri des aléas (climatiques ou autres), et impulser un cercle vertueux de la croissance;
3. de créer un environnement stimulant pour les activités de proximité, l'agriculture à petite échelle, la pêche artisanale, le tourisme, etc. , en favorisant notamment la création de micro-entreprises ;

Cela suppose d'abord d'utiliser pleinement les potentialités que renferme le secteur agricole, aussi bien dans les zones irriguées que dans les zones rurales, en améliorant ses performances, en renforçant l'encadrement technique, en élevant le niveau d'instruction des paysans et en mobilisant le potentiel scientifique et de recherche développement national.

Cela suppose également de régler les problèmes structurels du secteur agricole, notamment par la conduite d'une politique de gestion de l'eau plus efficace, susceptible d'atténuer autant que possible les chocs climatiques, ainsi que l'octroi de moyens de financement plus souples au plus grand nombre d'agriculteurs, l'organisation de circuits de commercialisation moins pénalisant pour les petits paysans, l'adoption d'une politique foncière plus volontariste et l'encouragement des coopératives et des associations en vue de la constitution d'exploitations viables, etc.

Cela suppose enfin, une politique participative, qui implique les populations, les élus locaux et les services décentralisés dans la prise de décision, dans un cadre de concertation et de dialogue.

²⁰ Sept projets de DRI ont été réalisés depuis 1974, sur 23% de la Superficie Agricole Utile et ont concerné 22% de la population rurale.

²¹ Un nouveau concept de développement rural intégré a été mis en avant en 1998 par le gouvernement d'alternance.

Le développement du monde rural tient également à la promotion d'activités non agricoles. La diversification des sources de revenu des paysans devient un impératif devant le constat de dépendance climatique chronique de l'activité agricole. Par ailleurs, la stratégie d'aménagement du territoire devrait aller dans le sens du regroupement des populations dispersées, par la création de centres ruraux de pluri-activités, dans lesquels les paysans trouveraient tous les services dont ils ont besoin (mécanique, soudure, pièces de rechange, commerce de produits alimentaires, de fourrages, d'engrais et de produits phytosanitaire etc.), sans oublier, bien sûr les services de base (école, centre de soin, bibliothèque, etc.).

Le 29/2/2000

Nacer El KADIRI
Professeur
Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée
BP 6217 - Rabat – MAROC
Téléphones : 07 77 09 15 – 07 77 48 59 – 07 77 48 60
Fax : 07 77 94 57
E-mail : elkadiri@insea.ac.ma

Bibliographie

Le développement de l'éducation en milieu rural. Propositions stratégiques. Mohamed RADI. Dar Nachr Al Maarifa. Rabat.1995

Maroc. Rapport National sur le développement humain 1997. PNUD. Février 1998.

Maroc. Rapport National sur le développement humain 1998-99. Approche participative et développement rural. PNUD. Décembre 1999.

Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 1998/99. Direction de la Statistique. Ministère de la prévision économique et du plan. Royaume du Maroc.

Rapport sur le développement dans le monde.1998-99 : Le savoir au service du développement. Banque Mondiale.

Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : Lutter contre la pauvreté -.Premier jet (1^{er} janvier 1999). Banque Mondiale.

Maroc. Bilan commun de pays. PNUD. Mise à jour Janvier 1999.

Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement 1998/2001. PNUD Mai 1998.